

En présence de Bruno Lamonerie, conseiller départemental et président de la communauté de communes Isle Loue Auvézère, et des représentants de la gendarmerie, Jean-Marie Queyroi, maire de Cherveix-Cubas a présenté ses vœux à la population, le dimanche 20 janvier 2019. Après avoir fait un récapitulatif de l'année écoulée, il aborda les travaux pour 2019. Une étude est en cours pour résoudre le problème des fils électrique nus de La Chassenie. La démolition du vieux transformateur de la route des Pradeaux a aussi été évoquée.

Voirie communale

Des travaux importants auront lieu route du Temple, depuis le panneau du Sucho jusqu'au pont. Des panneaux de limitation de vitesse à 50 km/heure vont être posés. Et route du Colombier, de la limite de la commune jusqu'au Bourlhiou, ainsi que du pont de La Palue jusqu'au croisement avec Vaures. La rue basse à Mongiaud, et également celle qui part des Broussilloux jusqu'à la route de Mongiaud aux Charreaux, sont très dégradées. La route du Buquey, du D5 à la 704. Travaux du stop en arrivant sur la D5, de l'entrepôt de l'équipement en passent au Temple de l'eau. Menus travaux sur la route des Castinières, à l'impasse Mouchay au lotissement. Tous ces travaux nécessitent un véritable appel d'offres.

La commune a acquis deux nouveaux défibrillateurs. Le maire invite la population à faire une formation courte sur le maniement de ces appareils qui est indispensable. Le dossier complet concernant l'adressage a été envoyé à l'agence technique départementale, ce qui permettra la délocalisation des habitations, et permettra l'accès rapide des secours. La commune se charge des nouvelles plaques de rue et de numérotation.

Jean-Marie Queyroi a annoncé également la réflexion totale de la voirie et des deux places du

bourg de Cherveix. Grâce à la Communauté de communes, il est prévu de refaire ou de faire des bordures avec plantation d'arbustes. Des travaux de la voûte et du chœur de l'église de Saint-Martial-Laborie sont en projets. Les devis et études sont en cours, auprès du cabinet de Luc Joudinaud.

A propos de la consultation nationale, un cahier de doléances est mis à la disposition des habitants. L'acquisition de l'atelier Chignaguet à Cherveix servira d'atelier et de garage pour le matériel des cantonniers. L'acquisition du terrain situé à côté de la salle des fêtes permettra de réaliser un parking. Avant de donner la parole à Bruno Lamonerie, le maire a présenté à tous ses vœux, tout en remerciant la famille Lechat pour la magnifique décoration de la salle.